



2011-12-23

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens:

[BelgoStat On-line](#)[Information générale](#)**Comptes régionaux 2009: Premiers résultats selon la méthode définitive**

L'Institut des comptes nationaux (ICN) publie aujourd'hui, 23 décembre 2011, une première série de résultats des comptes régionaux selon la méthode définitive. Ces résultats sont conformes à ceux des comptes nationaux publiés en septembre 2011 et ont donc été établis pour la première fois selon la nomenclature d'activité NACE 2008. Plusieurs sources et méthodes d'estimation ont en outre été revues ([note méthodologique](#)).

En 2009, la **valeur ajoutée brute à prix courants** a progressé de 0,6 % à Bruxelles. En Wallonie et en Flandre en revanche, elle a reculé de 1,8 et 2,2 % respectivement. Au niveau du Royaume, on a enregistré une chute de 1,6 %. Ces pourcentages de variation sont calculés à prix courants et ne représentent donc pas les taux de croissance économique. Ces derniers ne seront calculés et publiés qu'en février 2012 sur la base de la valeur ajoutée corrigée pour tenir compte de l'évolution des prix (i.e. la valeur ajoutée brute en volume).

Branches d'activité ayant la plus forte incidence sur la variation de la valeur ajoutée brute, à prix courants par région - année 2009 (en points de pourcentage)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Activités financières et d'assurance (KK)	2,30	0,36	0,41
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (MA)	0,81	0,17	-0,01
Administration publique (OO)	0,60	0,12	0,24
Industrie (C)	-1,74	-1,72	-2,11
dont:			
Cokéfaction et raffinage (CD)	-1,12	-0,22	0,01
Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements (CH)	-0,06	-0,56	-1,16
Fabrication d'équipements de transport (CL)	0,01	-0,37	-0,11
Fabrication de machines et équipements n.c.a. (CK)	-0,11	-0,33	-0,16
Industrie chimique (CE)	-0,21	-0,11	-0,36
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (CG)	-0,04	-0,12	-0,28
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles (GG)	-0,77	-0,46	-0,27
Activités immobilières (LL)	-0,59	-0,32	-0,39
Transports et entreposage (HH)	-0,21	-0,48	-0,06
Activités de services administratifs et de soutien (NN)	-0,28	-0,42	-0,26
Activités pour la santé humaine (QA)	-0,03	0,21	0,65
Enseignement (PP)	0,23	0,18	0,40
p.m.: évolution globale par rapport à 2008 (en %)	0,6	-2,2	-1,8

Source: ICN.

Bruxelles est la seule région à avoir affiché une augmentation de sa valeur ajoutée brute à prix courants, et ce essentiellement grâce à la hausse sensible des activités financières. Représentant une proportion importante de l'économie bruxelloise, elles ont contribué à hauteur de 2,3 points de pourcentage, ce qui explique pour une large part la différence avec les deux autres régions. La nette progression des institutions financières s'explique par la hausse significative de la production des SIFIM. En 2009, le différentiel entre le taux d'intérêt de référence et le taux des crédits, d'une part et celui des dépôts, d'autre part s'est accru. Mais, des montants importants de SIFIM à prix courants n'engendrent quasi pas d'effets en volume car les encours des crédits et dépôts, qui ne fluctuent presque pas d'une année à l'autre, sont utilisés comme indicateur de volume.

Les branches d'activité « activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques » et « administration publique et défense, assurances sociales obligatoires » ont contribué beaucoup plus substantiellement à la progression de la valeur ajoutée à Bruxelles que dans les deux autres régions. En revanche, la hausse bruxelloise a été nettement influencée à la baisse par la contribution négative de l'industrie d'une part – essentiellement imputable à la branche d'activité « produits pétroliers raffinés » – et du « commerce » et des « affaires immobilières » d'autre part.

Le recul marqué de la valeur ajoutée en Flandre et en Wallonie est principalement imputable à l'industrie. Dans l'industrie flamande, ce sont essentiellement les branches d'activité « sidérurgie et métallurgie », « fabrication de moyens de transport » et « fabrication de machines » qui ont fortement contribué au repli. En Wallonie, il s'agissait des branches d'activité « sidérurgie et fabrications métalliques » mais aussi de la « chimie » et de la « fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques ». Par ailleurs, la progression en Flandre a été négativement influencée par le repli significatif de la valeur ajoutée dans les branches d'activité « transports et entreposage », « commerce » et « activités de services administratifs et de soutien ». Seule la branche d'activité « activités financières » a fourni en Flandre une contribution notablement positive. En Wallonie en revanche, la régression importante dans l'industrie a pu être quelque peu tempérée par les contributions positives des branches d'activité « soins de santé » et « enseignement ».

En 2009, la **rémunération des salariés** a progressé de 2,2 % à Bruxelles et de 1,4 % en Wallonie. En Flandre, le niveau n'a presque pas changé. Globalement, la rémunération des salariés, à prix courants, a augmenté de 0,8 % en Belgique. Dans les trois régions, la hausse des salaires observée en 2009 a été nettement moindre que les années précédentes.

Branches d'activité ayant la plus forte incidence sur la variation de la rémunération des salariés par région - année 2009 (en points de pourcentage)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Administration publique (OO)	0,94	0,21	0,40
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (MA)	0,73	0,05	0,03
Enseignement (PP)	0,38	0,35	0,71
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (QB)	0,16	0,36	0,36
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles (GG)	0,06	0,32	0,41
Activités pour la santé humaine (QA)	0,03	0,12	0,34
Industrie (C)	-0,62	-1,25	-0,79
Activités de services administratifs et de soutien (NN)	-0,06	-0,52	-0,30
p.m.: évolution globale par rapport à 2008 (en %)	2,2	0,0	1,4

Source: ICN.

En 2009, le **revenu primaire** au niveau du Royaume a reculé pour la première fois depuis des années (-0,5 %), essentiellement en raison d'une contraction de 11,5 % du revenu du patrimoine, due surtout à la baisse des taux d'intérêt. Le revenu primaire de la Flandre comme celui de la Wallonie ont diminué de 0,6 %, alors qu'il est demeuré quasi inchangé à Bruxelles (+0,1 %). S'agissant de Bruxelles, le recul des revenus d'intérêts a été compensé par une augmentation tant des rémunérations des salariés (+1,4 %) que du revenu mixte des indépendants (+2,2 %). En Région wallonne, les salaires n'ont progressé que de 0,4 %, alors que leur augmentation a été nulle en Région flamande.

Le **revenu disponible** des ménages de la Région flamande comme de ceux de la Région wallonne s'est accru de 2,1 % en 2009, tandis que celui des ménages de la Région de Bruxelles-Capitale a augmenté de 1,9 %. Le fait que la Région flamande et la Région wallonne aient enregistré une hausse du revenu disponible, nonobstant une baisse du revenu primaire, s'explique par la contribution à la croissance plus élevée des allocations sociales perçues.

VARIABLES-CLES DES COMPTES REGIONAUX

	En montants absolus (millions d'euros)	Part de chaque région dans le Royaume (pourcentages)	Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente		
			2007	2008	2009
Valeur ajoutée brute aux prix de base, à prix courants (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	57 712,3	19,0	4,4	3,1	0,6
Région flamande	174 623,2	57,4	5,9	3,0	-2,2
Région wallonne	71 935,6	23,6	4,6	5,1	-1,8
Unité extra-régionale	169,5	0,1	3,0	4,1	3,9
Royaume	304 440,6	100,0	5,3	3,5	-1,6
Rémunération des salariés (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	35 028,0	19,6	6,0	3,7	2,2
Région flamande	100 365,2	56,3	5,4	5,9	0,0
Région wallonne	42 860,3	24,0	4,2	6,4	1,4
Unité extra-régionale	156,2	0,1	2,8	4,3	3,9
Royaume	178 409,7	100,0	5,2	5,6	0,8
Revenu primaire des ménages (selon le domicile)					
Région de Bruxelles-Capitale	22 959,6	9,3	6,7	5,9	0,1
Région flamande	154 035,2	62,5	5,3	5,4	-0,6
Région wallonne	69 478,8	28,2	5,2	5,5	-0,6
Unité extra-régionale	103,0	0,0	5,4	5,1	4,3
Royaume	246 576,6	100,0	5,4	5,5	-0,5
Revenu disponible des ménages (selon le domicile)					
Région de Bruxelles-Capitale	19 036,6	9,5	6,6	5,7	1,9
Région flamande	123 066,8	61,2	5,0	5,5	2,1
Région wallonne	59 014,1	29,3	4,6	5,2	2,1
Unité extra-régionale	100,2	0,0	5,1	5,0	4,0
Royaume	201 217,8	100,0	5,0	5,4	2,1

Source: ICN.

*Note technique:***Effet de structure des révisions des chiffres nationaux**

Les comptes régionaux sont conformes à la version de septembre 2011 des comptes nationaux. Des modifications dans les chiffres nationaux par rapport à des versions antérieures ont un impact différent selon la région puisque le poids des branches d'activité varie par région (= effet de structure).

SIFIM

Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés se composent de la partie de la production des intermédiaires financiers que ceux-ci ne facturent pas explicitement à leurs clients, mais qui est reprise dans les flux d'intérêts.